

06 juin 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2003](#)

Engagements budgétaires pour le département de la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé une série de dossiers indispensables pour la continuité du service public au sein du département de la Défense.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé une série de dossiers indispensables pour la continuité du service public au sein du département de la Défense.

Ces engagements concernent l'acquisition de matériel (vêtements, tenues de protection, tentes) ou des contrats de services (entretien de systèmes de chauffage et de climatisation, ramassage et traitement de produits pétroliers).L'inspection des Finances a émis un avis favorable concernant ces dossiers.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe